

jours luy-même son pauvre lit jusqu'à la fin de sa vie, sans permettre que j'y touche que très rarement.....

“2o De ne se jamais coucher qu'il n'eût dit et ne se fût acquitté de tous ses offices, prières, lectures, chapelets etc. quelque tard qu'il fût et quelque affaire qu'eut eue Sa Grandeur, et quoyqu'il se couchât fort tard, ne jamais manquer à se lever pendant plus de quinze ans à deux heures du matin (je ne parle que du temps que j'ay servi Sa Grandeur, car plus de trente ans auparavant elle se levait à la même heure) et les cinq dernières années de sa vie sur les trois heures. Et de se lever pendant les dittes quinze années et celles d'auparavant, tout seul, sans feu, n'ayant point de pouële dans sa chambre, où il gelait très fort toutes les nuits pendant l'hyver..... s'en aller à quatre heures à l'église, la lanterne à la main, en ouvrir les portes, sonner sa messe qui était la première de quatre heures et demie